

Les élus et le personnel  
d'Artois Comm.  
vous souhaitent une  
excellente année 2010

## Dossier

### Economie sociale et solidaire Du lien social et des emplois durables

Banques, mutuelles, assurances, associations de formation ou d'aide à la personne mais aussi entreprises industrielles, agricoles ou artisanales ayant pris la forme coopérative... Dans le bassin d'emploi de Béthune-Bruay, l'économie sociale et solidaire (ESS) compte quelque 5 000 salariés, soit autant que le secteur automobile !



Parce qu'elle est notamment génératrice de lien social et d'emplois durables, Artois Comm. a, dès 2003, intégré un volet « économie sociale et solidaire » dans son projet de développement économique du territoire. Pour la deuxième année consécutive, la communauté d'agglomération a participé en novembre au Mois de l'économie sociale et solidaire.

L'un des rendez-vous programmés a permis d'en savoir plus sur les SCOP (société coopérative de production), SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) et CAE (coopérative d'activités et d'emplois).

### Salariés et associés

Si elles sont sociétés anonymes ou à responsabilité limitée, les coopératives diffèrent du régime commun parce que leurs salariés sont également associés suivant le principe une personne, une voix. « La démocratie s'arrête aux portes des entreprises sauf à celles des coopératives », rappelle Jean-Marie Courtois, ancien dirigeant de Fer et Art à Béthune et ancien président de la Confédération nationale des SCOP. « On est tous associés à l'assemblée générale, mais on n'est pas tous patrons ! », corrige, pragmatique, son successeur en poste, Eric Pilat.

## > Sommaire

Dossier

*Economie sociale et solidaire  
Du lien social et des emplois durables*

- 2 **Fer et Art à Béthune**  
« Une entreprise atypique mais qui fonctionne »
- 3 **Ateliers et chantiers d'insertion**  
« De futurs salariés d'entreprises »
- 5 **Couveuse d'entreprise**  
La BGE aux petits soins pour les créateurs
- 6 **PLDE - Quand les priorités locales et régionales convergent**  
Programme d'intelligence économique
- 7 **Visite à haute technologie pour le préfet**  
Le CREPIB, c'est pour bientôt  
De l'économie en milieu rural
- 8 **Artois Formation**  
Développer les compétences pour faire pièce à la concurrence

Il reste que cet esprit et ce mode de fonctionnement différents ne sont pas des freins au développement : certaines coopératives ont pignon sur rue, les Caisse d'Epargne et Banque Populaire, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, etc., ou même le fameux Chèque Déjeuner en sont et ont été « créés majoritairement par et pour ceux qui y travaillent ». Idem plus près de nous pour Le Relais à Bruay-La-Buissière et, naturellement, Fer et Art à Béthune.

Il reste que les coopérateurs sont considérés, en France, comme des « gens à part, sauf dans l'agriculture », estime Jean-Marie Courtois : « La coopération n'est pas inscrite dans la Constitution, contrairement à l'Italie, regrette-t-il. On nous regarde avec des grands yeux. Si ça marche, tant mieux. Si ça ne marche pas, on vous dit :

'Vous voyez bien que ça ne peut pas marcher !' ». Néanmoins, créer une SCOP peut être intéressant à l'heure actuelle. D'autant plus que deux nouvelles formes juridiques existent.

La société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) permet d'associer dans un même projet les salariés mais aussi les clients, usagers, et aussi les collectivités territoriales (à hauteur de 20 % maximum).

Quant à la coopérative d'activités et d'emplois (CAE), « elle permet de mener l'entrepreneur individuel vers une activité partagée par son intégration dans un collectif », souligne Nicolas Wallet, directeur général de la CAE Grandsenssemble. Créer son emploi en minimisant les risques, voilà qui devrait encore ajouter à l'engouement actuel pour les structures coopératives.

# Fer et Art à Béthune

## « Une entreprise atypique mais qui fonctionne »



Un journal jauni du 15 juillet 1933 est affiché dans l'entrée de ce bâtiment du Technoparc Futura. A dessein : l'édition porte officiellement création de Fer et Art.

Malgré les vicissitudes, la coopérative ouvrière spécialisée dans la ferronnerie a plutôt bien traversé les temps. Travaillant pour les Acieries d'Isbergues, les particuliers (de moins en moins) et, de plus en plus, pour les magasins spécialisés (Camaïeu, Armand Thierry...), pour l'Etat aussi (la future prison d'Annoeullin en l'occurrence, via le groupe Bouygues).

Mais curieusement, et mis à part le collège de Beuvry, elle est moins présente sur le territoire d'Artois Comm. qu'ailleurs en France.

L'an dernier, Fer et Art a ajouté le travail de l'aluminium et la miroiterie à ses compétences, dans un atelier installé sur la zone du Pilastre, à Vendin-les-Béthune. « Il y a une demande dans l'agencement de magasin, précise Eric Pilat, dirigeant. On travaille très loin, jusqu'à Rouen et Montpellier. La nouvelle division représente environ 20 % du chiffre d'affaires en 2009, j'aimerais arriver à 30/40 % l'année prochaine. » Une diversification tant économique que géographique qui assure l'avenir. « On est partout ! Si je perds un client, Fer et Art ne sera pas en difficulté. »

### « L'argent, on le distribue... »

Ce développement économique est synonyme de progrès social : en moins de 10 ans, Fer et Art a doublé son effectif et compte aujourd'hui 29 salariés (dont 27 associés). Il n'empêche, après un résultat « à deux chiffres » en 2008, la « vieille mère », comme l'appelle affectueusement son PD-G, subit

aussi les effets de la crise. Mais (beaucoup) moins que d'autres : « Je suis assez confiant, parce qu'on est réactifs. J'ai une équipe qui me suit et (en comparaison) je n'ai pas le droit de me plaindre. »

« Né dans l'entreprise », Eric Pilat, s'il n'en oublie pas le créateur de la coopérative – « Il fallait le faire ! » - et son prédécesseur, lâche tout de go : « On est là pour faire de l'argent, faire des capitaux ». Iconoclaste ? Pas du tout puisqu'il précise dans la foulée : « Mais on est dans un système de partage. L'argent, on le distribue aux associés (à parité avec la mise en réserves), ce n'est pas le patron qui prend tout. Un gars qui travaille, qui fait des efforts, doit être récompensé. »



## « De futurs salariés d'entreprises... »

**Ponctuels ou permanents, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) ont pour objet principal de remettre en situation de travail des personnes éloignées de l'emploi. Si celles-ci s'y retrouvent, les entreprises sont, elles, quasi assurées de faire le bon choix en les recrutant !**

**E**n guise de clôture du Mois de l'économie sociale et solidaire, le Plan local d'insertion et d'emploi a organisé une visite des ateliers et chantiers de l'arrondissement. Où il apparaît que ces ACI ont plus d'une utilité. Exemples concrets.

### Un pied à l'étrier

Entretien des rivières (une centaine de kilomètres), des sentiers de randonnées (environ 400 km), gestion des milieux naturels (mise en place de corridors biologiques par la création de haies, la restauration des fossés, etc.), le travail est souvent physique et parfois ingrat pour les salariés de l'AVIEE (Association à vocation d'insertion par l'environnement et l'énergie), de Noeux Environnement et de RéAgir.

Ceux rencontrés débarrassaient les berges de la Clarence de la redoutable renouée du Japon, plante invasive dont on ne veut plus. Par un temps froid et humide, sans l'aide d'engins, il faut le vouloir. Ils le veulent.

Cette lourde tâche leur a été attribuée dans le cadre d'un marché public d'insertion. L'estampille « développement durable » est évidente : ces salariés contribuent à améliorer le cadre de vie de chacun, à la lutte contre les inondations (ils enlèvent tous les déchets et débris indésirables dans les cours d'eau) et préparent leur vie professionnelle future. « Le but n'est pas de les former à un métier dans les espaces verts, par exemple, indique Pierre-Alain Bétremieux, directeur de Noeux Environnement, mais de leur donner une formation, de construire un projet d'insertion professionnelle. »

Ce chantier est mené pour Artois Comm. en vertu de l'article 30 du code des marchés publics. Depuis qu'elle utilise cette possibilité (ainsi que l'article 14), l'agglomération a ainsi employé une cinquantaine d'équivalents temps plein. Mais, précise Sylvie Heumez, directrice d'AVIEE, « l'objectif principal est de remettre ces salariés au travail. C'est un moyen que tout le monde peut utiliser, les collectivités mais aussi les entreprises. » Et la même d'insister quelque temps plus tard lors de la découverte d'un chantier-école sur Haillicourt : « Nous avons ici de futurs salariés des entreprises ! » Il s'agissait cette fois de dix hommes sans compétence préalable qui ont été formés à tous les métiers de second œuvre du bâtiment.





### « Contents de nous avoir... »

**C**réée en 2007, l'ACI ARC (Atelier de réinsertion par le conditionnement) occupe les locaux de l'ex-Décap V, sur la zone industrielle d'Auchel. 35 salariés de 22 à 52 ans dont 6 personnes handicapées y travaillent à raison de 26 heures hebdomadaires.

A la question de savoir pourquoi le conditionnement, Pascal Lataille, directeur, répond « parce que cela peut convenir à tout le monde ». Mais il corrige aussitôt : « mais il s'agit de bien faire ! »

Et oui, oeuvrant dans le conditionnement, le montage de petites installations, la mise sous film ou l'enroulage

de câbles, l'ARC, même tenu par la loi qui lui impose de ne pas créer de distorsion, est dans le champ concurrentiel et doit se conformer à ses règles. Le credo affiché ici est donc « Réactivité, qualité et niveau de prix ».

Et cela marche plutôt bien puisque l'atelier compte 22 clients aujourd'hui, « ce qui nous a sauvés dans le contexte économique actuel », se réjouit le directeur. « Tous nos clients nous sont fidèles, ceux que l'on a perdus ont succombé à la crise. Ils peuvent faire appel à des intérimaires, mais ça leur coûte plus cher. Ils sont contents de nous avoir... »

#### Ce qu'en disent les « patrons »

Parmi les clients de l'ACI ARC se trouve Jet Sac, l'usine de fabrication de sacs poubelle située à quelques centaines de mètres de là. Un de ses responsables, M. Vitu, fait appel à l'ARC « pour des conditionnements simples, pour des marchés qui débutent ou se terminent. Comme ce ne sont pas de grosses quantités, on passe par ce type de structure.

« J'ai déjà eu recours à ce type d'atelier. Et, en général, ça se termine bien. Par des emplois, d'intérimaires au moins... »

On ne dit pas autre chose du côté de l'entreprise bruaysienne de BTP Dezellus. « Nous avons pu employer une personne, dans le cadre de la clause d'insertion, indique sa référente. Nous avons

eu un excellent contact avec l'AVIEE, avec une description fidèle de la personne au niveau de son CV, de sa compétence, de son comportement. Parfois on hésite à employer des personnes éloignées du travail (...). Aujourd'hui, cette personne est encore chez nous, cela fait deux ans. L'insertion s'est très bien passée. »

# La BGE aux petits soins pour les créateurs

Permettre aux créateurs de tester leur affaire avant de se lancer, c'est la raison d'être des couveuses d'entreprises. Il y en a une douzaine dans la région, dont celle de la Boutique de gestion Espace, à Béthune, une des structures d'aide à la création d'entreprise bénéficiant du soutien d'Artois Comm..

## Quand ?

Outil complémentaire de la pépinière d'entreprises, la couveuse permet au porteur de projet de tester son activité dans un cadre juridique sécurisé avant la création. L'« entrepreneur à l'essai », comme le définit Nathalie Charton, directrice de la BGE, va pouvoir démarcher ses premiers clients, réaliser ses premières affaires...

## Pour qui ?

Un comité d'admission composé de professionnels décide de l'intégration en couveuse du porteur de projet. Cela signifie que celui-ci doit avoir bouclé les phases essentielles d'avant création : étude de marché, chiffre d'affaires prévisionnel, définition de la stratégie commerciale, plan de financement... En théorie, tous les projets peuvent être retenus, sauf ceux relevant du bâtiment. En fait, les « entrepreneurs stagiaires » font le plus souvent dans la prestation de services.

## Comment ?

Les créateurs en couveuses signent un contrat d'appui à l'entreprise. Ils doivent rendre compte chaque semaine des actions menées afin de développer rapidement leur activité. « C'est eux qui font, pas nous, mais on surveille. », résume la directrice.

## Combien de temps ?

Par phase de 3 mois, le séjour en couveuse peut aller jusqu'à 1 an au maximum, avec une moyenne de 8 mois. Douze à quinze entrepreneurs sont accueillis simultanément, une quarantaine chaque année. Au bout du compte, 60 % sont mûrs pour la création de leur activité, 20 % abandonnent leur projet alors que les autres 20 % (re) trouvent un emploi.

## Les avantages ?

Les « stagiaires », tous demandeurs d'emploi, gardent leur statut antérieur et leurs indemnités. Ils peuvent bénéficier d'une avance remboursable de 750 €, éventuellement d'un prêt Germinal. En revanche, ils doivent payer de « petits frais de gestion » à la BGE (10 % de la marge réalisée).

Devenus chefs d'entreprise, ils tirent avantage d'avoir été confrontés à la (dure) réalité du marché, aux contraintes de l'entreprise (comptabilité...), de disposer d'un carnet de clients... Autant d'acquis qui facilitent les demandes de financement.



## Témoignages Fanny Bailloeuil, esthéticienne à domicile

Cette Gosnaysienne mère de trois enfants est arrivée à la couveuse en septembre avec un projet de création de soins esthétiques et du corps à domicile. « Pour étoffer, je fais également des séances d'initiation au maquillage entre amis, du maquillage artistique pour les enfants. J'ai déjà 25 clients.

« J'avais besoin de la couveuse pour être accompagnée, rassurée. J'y ai rencontré des personnes qui, comme moi, ne savaient pas comment se lancer. La couveuse, c'est un plus ! »

## Damien Fruchart, consultant à l'international

Rencontré fin novembre, Damien Fruchart est entré à la couveuse en avril. Son idée à lui est ambitieuse : « Accompagner les entreprises à l'international, au Pakistan, au Bangladesh ou au Vietnam... ».

« J'ai été suivi par la BGE. Les 'destinations' n'étant pas fréquentes, on m'a dit de tester mon projet en couveuse. Je sers de support au développement à l'international des entreprises. J'ai eu, par exemple, un contact avec un tailleur de pierre intéressé. « Ici, j'ai appris la communication, la comptabilité, dont la TVA à l'international, le juridique, le social... »

« La couveuse, ça aide à ne pas se sentir seul, on se remonte le moral. En groupe, on avance plus vite... »

### Programme d'intelligence économique Des actions ciblées pour répondre aux besoins réels

Avec plus de 100 entreprises concernées, 52 séances d'information et ateliers proposés et 85 visites d'entreprises réalisées, le programme d'intelligence économique mis en place en 2007 par Artois Comm. affiche un bilan flatteur.

Dernières en date de ces actions, la recherche d'informations sur Internet, le référencement de site Internet, la « nuit » passée à gérer une crise et la sécurité informatique.

« L'idée est de proposer des informations sur des sujets qui intéressent beaucoup les entreprises puis de s'adapter afin de répondre de manière approfondie à leurs besoins. », indique Jérôme Brossier, en charge du projet à Artois Comm.. Qui précise que ces actions sont menées au plus près : « 8 séances d'information sur la veille et la recherche d'informations, organisées au sein des pépinières avec Artois Initiative ont, par exemple, attiré une vingtaine de sociétés. »

Il est à noter que si l'ingénierie du programme reste du domaine d'Artois Comm., les actions sont de plus en plus souvent menées en partenariat, par exemple avec l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie), le pôle d'excellence plasturgie régional animé par l'APAF (Action plasturgie Artois-Flandres) ou Artois Initiative.

### Aux PME-PMI de la plasturgie

Le programme d'intelligence économique s'adresse à toutes les entreprises du territoire, notamment aux PME-PMI de la plasturgie. Dans le cadre du pôle régional d'excellence conjointement piloté par Artois Comm. et l'APAF, une nouvelle action est proposée aux volontaires.

En 5 demi-journées réparties sur 6 mois, il s'agira de mieux connaître leurs concurrents, les technologies et réglementations émergentes dans leurs secteurs d'activité, de recueillir la meilleure information possible...

**Information et inscription :**  
jerome.brossier@agglo-artoiscomm.fr  
tél. 03 21 61 49 00

# Quand les priorités locales et régionales convergent

Le premier conseil de gouvernance du plan local de développement économique (PLDE), déclinaison du schéma régional de développement économique (SRDE), s'est tenu fin octobre. Il a été marqué par la présence de Pierre de Saintignon, vice-président du Conseil régional, qui a cosigné la charte d'engagement aux côtés des partenaires locaux.

Le conseil de gouvernance réunit tous les acteurs du développement économique du territoire. Notamment, outre Artois Comm., chef de file, les chambres consulaires et le SIZIAF, syndicat gestionnaire du parc des industries Artois-Flandres, des acteurs de l'insertion et de l'emploi, les universités, lycées professionnels, centres de recherche-développement...

Visant la performance du territoire et la compétitivité de ses entreprises, le PLDE, lieu de rencontre entre les priorités locales et régionales, s'organise autour de 8 axes : pôles d'excellence régionaux plasturgie et bâtiment-travaux publics, création-transmission d'entreprise, agriculture, développement des ressources humaines, technologies de l'information et de la communication, développement technologique, intelligence économique, immobilier d'entreprises.



L'année qui s'achève aura été importante puisque marquée, entre autres choses, par la mise en service du centre d'essais turbo au CRITT M2A, la démarche de veille technologique (menée dans le cadre du programme de d'intelligence économique, elle a été jugée « exemplaire ») et, comme on le

lira par ailleurs, le soutien apporté à l'économie sociale et solidaire. Encore ne faut-il pas oublier les aides apportées par l'agglomération de Béthune-Bruay à la réalisation de bâtiments industriels, à la création-reprise d'entreprise...

Et 2010 s'annonce tout aussi exaltante avec les développements des deux pôles régionaux confiés par la Région à Artois Comm..

### L'avenir en marche

Une mission de préfiguration du pôle BTP a été menée cette année pour en faire un espace de référence réunissant entreprises, territoires régionaux, acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation. De concert avec d'autres pôles présents en région, le pôle BTP aura à répondre aux contraintes futures et aux attentes de ce secteur qui représente 140 000 emplois dans la région : l'enjeu est donc d'importance.

Porté par l'association Action Plasturgie Artois-Flandres et avec le soutien très actif du pôle MAUD (Matériaux et applications pour une utilisation durable), le pôle plasturgie engage, quant à lui, une vaste réflexion permettant de produire des composites à partir de nouveaux matériaux, notamment ceux issus du monde végétal : la biosource.

Ce premier conseil de gouvernance s'est achevé par une visite du CREPIM et du CRITT M2A. Nous aurons l'occasion de revenir dans nos colonnes sur ces pôles et ces deux fleurons de la recherche-développement. Et d'autres, comme on le lira en page suivante.

# Visite de haute technologie pour le préfet



Pierre de Bousquet de Florian, préfet du Pas-de-Calais, a passé son après-midi du 1<sup>er</sup> décembre au parc technologique de la Porte Nord. Programme logique, la visite du CREPIM et du CRITTM2A, mais aussi une levée de voile sur des perspectives d'avenir. De quoi se faire une idée concrète des ressources du territoire en matière d'innovation technologique.



Notamment accompagné de Jean-Michel Bedecarrax, sous-préfet, Alain Wacheux, président d'Artois Comm., et Pierre Moreau, vice-président d'Artois Comm. en charge du développement économique, le représentant de l'Etat dans le département s'est tout d'abord intéressé aux installations du CREPIM - Centre de recherche et d'étude sur les procédés d'ignifugation des matériaux.

## Sus au feu !

Leader dans le domaine de la sécurité incendie - il délivre des certificats de conformité valables dans tous les pays

d'Europe -, le CREPIM développe parallèlement des recherches sur le recyclage des matériaux plastiques, ce qui implique d'isoler les polluants de ces produits. Au-delà de sa fonction de test pour les matériaux utilisés dans les transports grand public ou les salles de spectacle, le centre (13 salariés) apporte également, et de plus en plus, des solutions industrielles aux entreprises.

## Les voitures de demain

La visite s'est poursuivie au CRITTM2A (Centre de recherche et d'innovation technique et technologique moteur et acoustique automobiles) et son nouveau département, le CET (centre d'essai turbo), des équipements pesant 30 millions d'euros d'investissements et employant 12 salariés qui sont, finalement, sans équivalent en Europe. Tous les constructeurs automobiles (et les équipementiers) sont passés et passent par là pour leurs programmes de recherche-développement. Quant au CET, rappelons qu'il a pour vocation de définir ce que seront les moteurs turbo de demain.

## Le CREPIB, c'est pour bientôt

L'idée du CREPIB (Centre de recherche et d'essais matières plastiques in-

novantes biosourcées) est, au travers d'un partenariat très large incluant des acteurs privés, de créer, à deux pas des structures évoquées plus haut, un nouvel équipement de recherche-développement consacré aux matières biosourcées de demain.

A l'heure actuelle, 5 % seulement des plastiques sont issus de l'agriculture. Mais la pénétration de ces produits pionniers est fulgurante : 20 % par an ! Il s'agira donc, avec le soutien très actif du pôle MAUD (Matériaux et applications à usage durable), de s'insérer dans une démarche de développement durable dans l'optique de trouver des produits issus des ressources végétales et utiles aux secteurs automobile, ferroviaire, du bâtiment (d'où sa localisation à côté des CREPIM et CRITTM2A), de l'emballage, des loisirs..., et même mieux, de développer dans la région une filière « verte » complète allant de la conception de produits nouveaux jusqu'à leur recyclage !

Le coût prévu de ce projet est de 12 millions d'euros hors taxes. Il sera notamment financé par la Région, l'Union européenne (via le Fonds européen de développement régional) et Artois Comm..

## Brèves | De l'économie en milieu rural

Artois Comm. apporte son soutien financier aux projets communaux. Fin 2006, l'agglomération a décidé que ces projets pouvaient également porter sur l'acquisition et/ou l'aménagement de locaux d'activités commerciales ou artisanales. Ce « fonds de concours » s'ajoute à l'aide de l'Etat dans le cadre du FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et à celle de la commune. Afin de gagner du temps et donner plus de chance à l'activité qui (re)démarre, Artois Comm. a admis récemment que l'attribution de son aide pouvait être décidée avant même celle du FISAC.

De même, le 16 décembre dernier, l'agglomération a décidé d'instituer une aide à l'investissement et à l'emploi à destination des très petites entreprises. Sont concernées les entreprises agricoles, artisanales, commerciales et de services des communes de moins de 3 000 habitants.

La subvention s'élève à 15 % d'un investissement compris entre 10 000 et 100 000 €. Et 1 000 € peuvent être accordés par emploi (équivalent temps plein) créé dans la limite d'un effectif de 5 au maximum.

# Développer les compétences pour faire pièce à la concurrence

Dirigé par Jean-François Poiteaux, l'institut Artois Formation vient de s'installer dans le Centre de service et d'artisanat multi-services (Cesame) de Vendin-les-Béthune. Un plus pour les entreprises en besoin de formation comme pour leurs personnels accueillis dans des locaux spacieux et fonctionnels.

« On entend souvent des entreprises qui se plaignent de ne pas trouver des salariés bien formés, ou qui s'étonnent que certains d'entre eux les quittent pour être formés ailleurs... » Ayant occupé des postes de management et de commercial, Jean-François Poiteaux a été amené à pratiquer la formation en entreprise en tant que salarié. Et il a décidé d'en faire son métier, persuadé que « La formation, c'est capital : ça permet de développer les compétences. » Il avance même un argument massue qui devrait en faire réfléchir plus d'un : « L'entreprise qui ne forme pas, finance la formation de ses concurrents ! »

## A grands besoins, offre complète

Née en juillet dernier, sa société, ArtoisFormation, est installée depuis peu au cœur de l'agglomération. Outre sa localisation, Cesame n'a que des avantages pour Jean-François Poiteaux et les stagiaires qu'il accueille : des salles de formation spacieuses et fonctionnelles qui rendent possibles les regroupements d'entreprises, un entrepôt de simulation logistique de 400 m<sup>2</sup> et

une zone de manœuvre extérieure permettant d'être en situation réelle. Autres avantages : un réfectoire, une desserte par autobus, « c'est important pour celles et ceux qui n'ont pas de moyen de déplacement personnel »...

Parce que les besoins sont grands, Artois Formation intervient dans plusieurs domaines : la logistique-manutention (tous les types de CACES – certificat d'aptitude à la conduite en sécurité -, formations cariste d'entrepôt, conducteur de pont roulant, sécurité, etc.) ; le BTP (conduite d'engins, grues, montage

d'échafaudage, travaux en hauteur...) ; la prévention-sécurité (sauveteur-secouriste du travail, gestes et postures, habilitation électrique...) ; tertiaire (formations commerciales, management, développement personnel).

« Mais ce catalogue n'est pas exhaustif, précise le jeune dirigeant. On fait de l'ingénierie de formation. On est en train de monter un module spécifique pour les PME amenées à travailler avec la grande distribution et un module 'lecture de plan', à la demande de plusieurs organismes de travail temporaire. »



## Cesame, ouvre toi...

Propriété d'Artois Comm., le centre vient de connaître d'importants travaux de rénovation. Il a d'emblée séduit Jean-François Poiteaux.

« Pour m'implanter, j'avais ciblé deux territoires. L'accueil, la réactivité, que j'ai trouvés ici ont fait la différence. J'ai été aiguillé vers Artois Initiative (gestionnaire des pépinières d'entreprises, ndlr) et j'ai visité Cesame dans la foulée. Le fait d'être accueilli, épaulé, alors qu'on est seul (en tant que créateur), c'est important.

« L'intérêt, ici, c'est la qualité de l'accueil. On a quelque chose de très propre et de très fonctionnel, on bénéficie de la logistique de la pépinière. C'est appréciable quand on est au four et au moulin. »

**Artois Formation, CESAME** Vendin-les-Béthune, tél. 03 21 01 01 01 - artois-formation@sfr.fr

Ressorts - La lettre économique de la Communauté d'agglomération de l'Artois

Directeur de la publication : Pierre Moreau  
Rédacteur en chef : Thierry Coulombel

Conception et réalisation :  
Tutti Frutti, 25 rue Jean-Létienné,  
62334 Lens Cedex  
Tél. 03 21 78 96 96

Impression (3 000 exemplaires) :  
Imprimerie Brunehaut, 43 Chaussée Brunehaut,  
62223 Saint Catherine les Arras  
Dépôt légal : août 2003  
ISSN : 1763-7694

Contact : Direction du développement  
économique, Pierre Ferrier  
Tél. 03 21 61 49 00 - Fax : 03 21 61 49 09  
deveco@aggllo-artoiscomm.fr  
www.economie-artoiscomm.fr